



Rapport d'activité

- 2017 -

Sommaire

1 LE CPIE, UNE ASSOCIATION ACTIVE DANS SON TERRITOIRE

2-3 Rapport moral.

Le bénévolat se porte bien en France et au CPIE.

4 Morceaux choisis de l'action bénévole.

5 L'essentiel en quelques chiffres.

6 D'où vient et où va l'argent du CPIE ?

2 L'ANNÉE 2017 EN GRANDS THÈMES

8-9 Faciliter l'échange d'expériences et animer du débat en local.

10-13 Accompagner dans la durée les acteurs des territoires.

14-15 Connaître et préserver nos ressources avec toutes les parties prenantes.

16-17 Faire participer la population locale et créer du lien social.

18-19 Sensibiliser, animer, former... en s'adaptant aux demandes.

20 Construire des outils d'aide à la décision.

21 L'activité 2017 en quelques chiffres.

3 LE CPIE, AU CŒUR DE PARTENARIATS FORTS

22 Les instances dans lesquelles le CPIE agit.

23 Les partenaires avec lesquels le CPIE travaille.

Rapport moral.

LE CPIE LOIRE ANJOU : FIDÈLE À SES VALEURS, SOUPLE DANS SES ACTIONS.



A bientôt quarante ans (dont presque 30 de label CPIE), notre association aurait pu s'enliser et devenir une « institution ». Si l'on peut dire aujourd'hui que le CPIE « fait vraiment partie des meubles », l'association veille à rester souple et semble vivre une « éternelle jeunesse » en renouvelant en permanence ses projets, tout en restant fidèle à ses valeurs.

La nouvelle présentation graphique, qui respecte à la fois la force du réseau national et qui symbolise les trois valeurs de notre propre projet associatif : Objectivité, Échanges, Initiatives, en est la preuve. Celle-ci est née d'une concertation, de rencontres et de réunions entre salariés et bénévoles, qui ont su s'investir pleinement pour innover et nous proposer cette nouvelle charte graphique.

Car la vie de notre CPIE est en symbiose avec ses bénévoles. Le groupe Animation Bénévolat, piloté par Jean-Luc lance sa nouvelle campagne d'adhésion et grâce à ce travail, nous avons comptabilisé 162 adhérents en 2017. Toutes ces « petites mains », agiles, habiles, minutieuses, créatrices évoluent et travaillent dans l'ombre, elles permettent de ce fait au CPIE de rayonner, de se construire, de s'enrichir, d'organiser des événements ou diverses rencontres. Les relations entre les bénévoles actifs et les salariés, riches d'échanges sont un réel atout. Un de nos objectifs est de mieux identifier ces personnes, d'en capter et captiver de nouvelles. Pour cela, il nous faut les connaître, les rencontrer, échanger, accroître et susciter l'envie à d'autres de nous rejoindre et de s'épanouir au contact de passionnés et de professionnels.

L'accueil de nouvelles collectivités adhérentes : Chalonnes-sur-Loire, La Séguinière et Saint-Augustin-des-Bois, symbolise aussi ce renouvellement. Cet élargissement territorial ne s'opère pas au détriment du cœur de territoire du CPIE : l'arrondissement de Cholet, qui restera toujours son territoire de cœur.

Les actions engagées en 2017, pour un petit nombre d'entre elles sont présentées dans ce rapport, reflètent aussi cette volonté d'enrichir en permanence une offre de services en phase avec les enjeux en cours et émergents. J'en veux pour preuve le succès du Grand défi biodiversité, dont la quatrième édition eut lieu sur le site de la Morosière à Neuvy-en-Mauges. Elle a permis aux 850 participants de découvrir ce Domaine préservé, de relever le défi, d'enregistrer et

d'enrichir la base de données de nouvelles espèces, mais aussi d'activer et de faciliter la démarche de marquage de ce site en Espace Naturel Sensible. Un plus pour notre territoire. Le futur grand défi, prévu le 30 Juin prochain à Sainte-Gemmes-sur-Loire correspond à notre objectif d'échanger et partager nos valeurs avec le plus grand nombre, y compris au-delà de notre territoire initial. Le Grand Défi reviendra dans les Mauges en 2019.

Les plans de gestion de l'herbe, les conseils en énergie partagé se poursuivent, apportant quotidiennement des bénéfices, tant écologiques qu'économiques, pour les collectivités et les populations locales. De nouvelles dynamiques sont testées comme la mise en œuvre d'une trame nocturne dans le cadre d'un PLU, l'étude scientifique de l'impact des carrières en activité sur les continuités écologiques, ou la question fondamentale de la gestion intégrée des eaux pluviales. Le CPIE vient d'organiser un séminaire interne sur les questions de santé-environnement et il nous faut imaginer la façon dont nous allons nous emparer de cette thématique cruciale, en lien avec les organismes existants.

Habitants, collectivités, acteurs économiques ou sociaux, associations du territoire, peuvent contribuer et puiser des connaissances dans toutes ces thématiques, des savoirs, ou simplement des moments d'échanges et de plaisir au contact d'une équipe entreprenante et épanouie, saisissez cette opportunité, rejoignez-nous !



Je tiens tout d'abord à remercier Anne pour son travail de Présidente, tout en discrétion, mais avec une réelle efficacité et une grande humanité.

Je tiens également à remercier les administrateurs du CPIE de m'accorder leur confiance dans cette nouvelle mission. Pas simple d'accepter de prendre la tête d'une association atypique comme le CPIE...

Une « belle » association porteuse de nombreux PROJETS depuis près de 40 ans comme Anne vient de les évoquer. Une « belle » association par ses DIMENSIONS, 24 salariés, un million de chiffre d'affaires, une organisation efficace au service du territoire, des collectivités et de l'environnement.

Une « belle » association avec ses SALARIÉS, de vrais pro, reconnus pour leur savoir-faire, leur éthique et leur objectivité dans le travail.

Une « belle » association avec ses BÉNÉVOLES,

Renouveau enfin, avec un changement de présidence. En effet, consciente et frustrée de ne pouvoir consacrer davantage de temps et d'énergie pour le projet du CPIE, partagée entre la fonction d'élu, la reprise d'une vie professionnelle et pour des raisons personnelles, j'ai proposé avec beaucoup de regrets, la démission de ma fonction de Présidente au Conseil d'Administration qui l'a acceptée. J'ai toute confiance dans Philippe, notre nouveau président. Je suis sûre qu'il possède toutes les capacités humaines, relationnelles et professionnelles pour assurer pleinement cette mission.

Cette aventure, certes trop brève, je l'ai vécue pleinement avec un réel plaisir. J'ai eu l'occasion de découvrir des gens d'horizons divers, des experts, des scientifiques, d'échanger avec l'équipe, d'apprendre, de m'enrichir à son contact, de travailler sereinement avec les bénévoles... Ces deux années m'ont apporté une réelle sensation de bien-être. Les réunions du mini bureau, les lundis matins étaient ma bouffée d'Oxygène, pour commencer la semaine. Je tiens sincèrement à remercier toute l'équipe salariée, les membres du mini bureau et du Bureau, pour ces moments d'immense plaisir. Le CPIE doit continuer à évoluer et cela passe aussi par un renouvellement de sa présidence.

Partageons nos valeurs avec le plus grand nombre, pour que la société évolue positivement pour le bien-être des générations futures !

Anne Guilmet
Présidente 2016 - 2018

nombreux, fidèles et ambassadeurs des actions du CPIE, avec des résultats probants comme Bienvenue dans mon Jardin, le Grand Défi Biodiversité ou l'Écologement.

Une « belle » association avec ses ADMINISTRATEURS, pleinement investis dans cette asso. De nombreux actifs, retraités, habitants, élus et ex élus. Je lance là un appel, il y aura toujours une place pour œuvrer au CPIE, accueillir toutes les bonnes volontés, et pourquoi pas «recycler» les élus qui ne repartiront pas sur un nouveau mandat en 2020 !

Voilà pourquoi j'ai accepté cette mission, j'ai la garantie d'un travail d'équipe, de ne pas me retrouver seul aux manettes d'une si belle association et pour pouvoir défendre un environnement, qui a bien besoin de nous tous.

Philippe Blanchard
Président 2018

Le bénévolat se porte bien en France et au CPIE.

LE BÉNÉVOLAT EN FRANCE



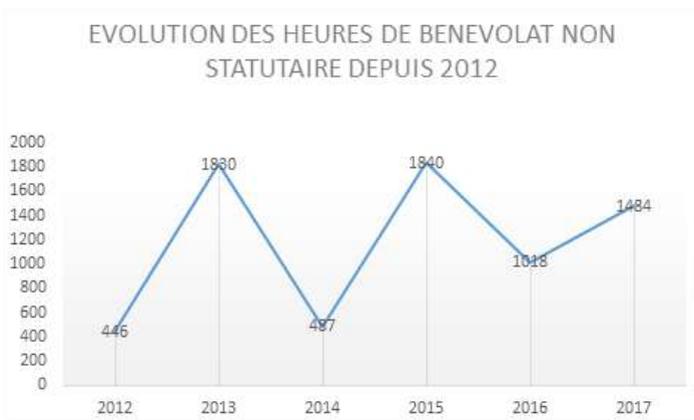
France Bénévolat* a mené une enquête sur l'engagement bénévole associatif en France de 2010 à 2016. Les résultats sont riches d'enseignements.

On y apprend que le bénévolat associatif continue d'augmenter notamment par le biais des «classes intermédiaires» (35- 65 ans). Malgré tout, les « réserves » de bénévoles sont encore importantes et la contagion de proximité (d'un bénévole déjà actif vers des proches) est déterminante pour faire basculer les hésitants vers l'engagement. L'étude met cependant en avant un point de vigilance non expliqué : la diminution de l'implication des seniors.

LE BÉNÉVOLAT AU CPIE LOIRE ANJOU

Le CPIE Loire Anjou est plutôt conforme aux évolutions globales relevées dans l'enquête. Parmi ses 109 adhérents individuels, 56 sont nouveaux dont 28 femmes. Cette tendance est positive et le panel d'activités proposées est très large : diffusion des « Cahiers des Mauges », tenues de stands lors d'événements, chantiers d'entretien, fabrication de matériels ou d'outils pédagogiques... Tout cela dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

- Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !
- Pour adhérer, rendez-vous sur www.cpie Loire anjou.fr



*France Bénévolat : www.francebenevolat.org

Morceaux choisis de l'action bénévole.

1484

HEURES DE BÉNÉVOLAT



ÂGE DE PIERRE, HACHES DE PIERRES

« J'aime échanger, communiquer ma passion sur le patrimoine. Le projet « Hache Polie » me permet de partager ma connaissance sur le sujet ».

Yves



« Participer à la construction d'outils, à la remise en forme de milieux naturels... Pouvoir aider et partager mes talents de bricoleur mais aussi continuer d'apprendre auprès des autres ».

Jean-Jacques



COMPTAGE DES ORCHIDÉES

« Recenser les espèces, être dans la nature, accompagner les naturalistes c'est pour cela en partie que j'ai adhéré au CPIE Loire Anjou. J'ai pu aider au comptage des orchidées ».

Jean-Luc

MERCI

à tous nos bénévoles !

109

ADHÉRENTS DU 3^e COLLÈGE*



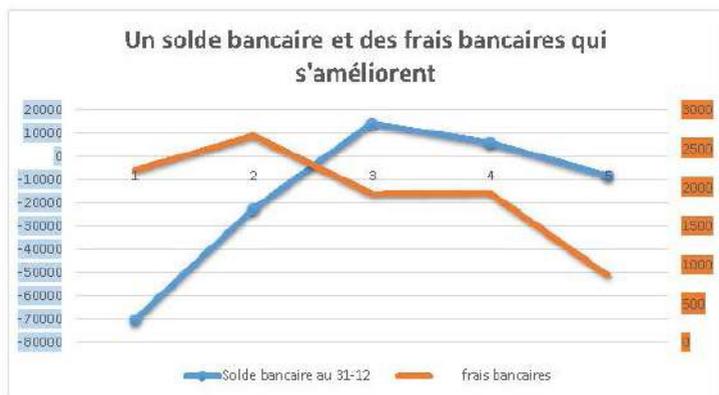
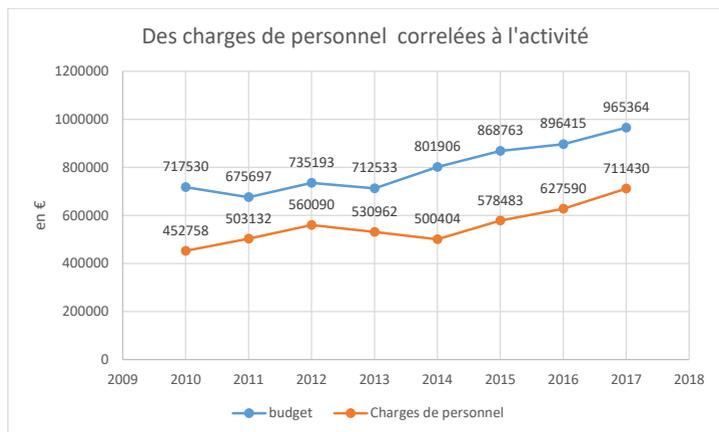
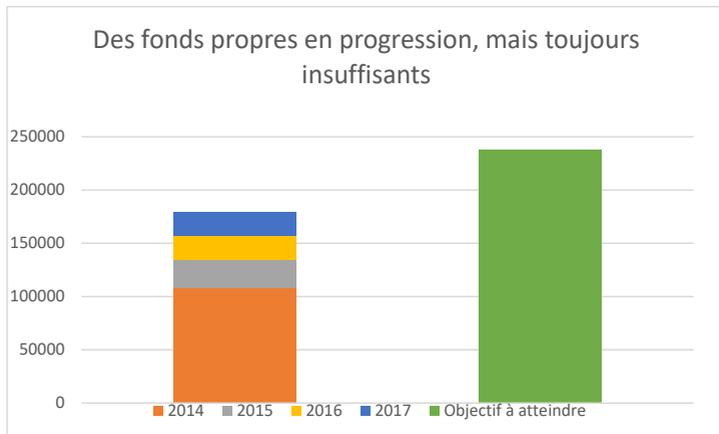
« Nous, on est vraiment multicités et ça nous convient bien : on sert à boire et à manger, on distribue les flyers et magazines, on vend les parutions du CPIE et les Cahiers des Mauges, on fabrique des filets à papillons, on tient des permanences de stand suivant les besoins... On s'adapte quoi ! ».

Michelle, Thérèse et Jacqueline

* Le CPIE Loire Anjou est composé de 3 collèges. Le 1^{er} est composé uniquement de collectivités, le 2^e de structures morales et le 3^e de personnes physiques. Ces 3 collèges composent les instances du CPIE Loire Anjou (Assemblée Générale, Conseil d'Administration.).



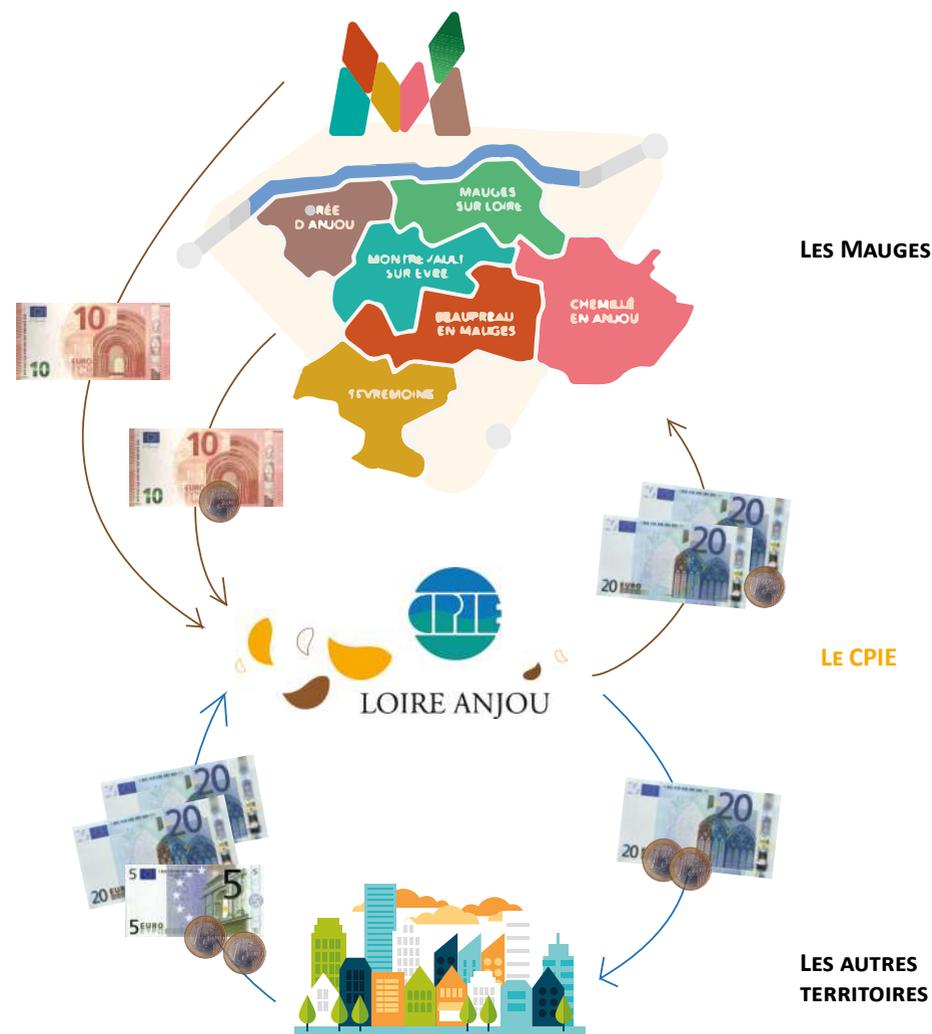
L'essentiel en quelques chiffres.



D'où vient et où va l'argent du CPIE ?

En reprenant chacun des chiffres, le CPIE a recherché à localiser la provenance de ses produits et la destination de ses charges. Le principal soutien du CPIE est Mauges Communauté (environ 140 000 € en 2017).

Nous avons ramené cette somme à 10 € pour comprendre et expliquer les flux financiers. Lorsque Mauges Communauté verse 10 €, le CPIE contractualise sur projet avec les autres collectivités des Mauges, une somme de 11 €. Dans le même temps, il mobilise 47 € à l'extérieur du territoire (État, Établissements publics, Région, Département, autres collectivités...). Il est intéressant de constater dans l'étude de la destination de nos charges, que 41 € reviennent au territoire des Mauges (localisation des salariés, choix des fournisseurs...).



Faciliter l'échange d'expériences et animer du débat en local.

LA NOUVELLE JEUNESSE DES ANDAINS

En matière de déchets ou d'économie circulaire, on invente peu mais on recycle les pratiques.

L'actualité est souvent prompte à créer de nouveaux mots aux accents souvent anglophones et l'environnement n'échappe pas à cette tendance lourde (cf. le « relamping » des salles de sports).

Pour le « compostage en andain », c'est un bien vieux et joli mot* qui est remis au goût du jour... histoire de nous rappeler qu'en matière de déchets ou d'économie circulaire, on invente peu mais on recycle des pratiques déjà éprouvées.

Andainer, c'était (c'est) mettre le foin sec en lignes (= les andains) avant que la machine ne le presse sous forme de bottes. Le compostage en andains rappelle cette forme linéaire d'un mètre de large composée de végétaux à même le sol.



Il suffit de disposer d'un peu d'espace, de déposer la matière organique directement sur le sol sur 1 mètre de large et 80 cm de hauteur. A chaque apport, il faut recouvrir de broyat et remuer de telle sorte qu'à l'œil nu, on ne puisse plus apercevoir les aliments.

Le système est pratique (pas de coût d'achat de composteur notamment en restauration collective), pas de « corvée de brassage » car le processus s'apparente au recyclage de la matière organique d'une forêt.

Dans les Mauges, plusieurs tonnes sont ainsi valorisées comme aux « Jardins de l'Anjou à La Pommeraye », au « Centre de formation de Jallais », ou aux « Jardins Partagés de Gesté ».



*Andain : étendue de pré qu'un faucheur, à chaque enjambée, peut faucher d'un seul coup de faux. Viendrait de « endain » = enjambée. Un andain par extension, c'est la « largeur d'une enjambée »

UN RELAMPING QUI NOUS ÉCLAIRE SUR LES GISEMENTS D'ÉCONOMIES

Le relamping consiste à moderniser un système d'éclairage en remplaçant des lampes et sources lumineuses obsolètes et inappropriées ou énergivores.

Le relamping pour un meilleur confort des utilisateurs, des économies d'énergie et d'euros.

Dans le cadre de la reconnaissance « Territoire à Économie Positive Pour la Croissance Verte (TEPCV), les six communes nouvelles des Mauges ont décidé ensemble d'investir dans le renouvellement des éclairages des salles de sports. Il s'agit de remplacer

les éclairages actuels, souvent en fin de vie et consommateurs d'énergie, par des éclairages de type LED. Sur les 71 salles qui ont fait l'objet d'un diagnostic par les 3 chargés de mission CEP*, 21 ont été retenues (de 2 à 7 salles par commune suivant les financements mobilisables). La modernisation des systèmes d'éclairage vise à apporter un meilleur confort des utilisateurs et générer des économies d'énergie et d'euros. Pour ces 21 salles, les gains estimés à titre indicatif (qui sont des ordres de grandeur) pourraient avoisiner les 18 tonnes de CO₂ évitées par an pour une économie annuelle d'environ 31 000 euros.



*C.E.P : Conseil en Énergie Partagé. Dispositif soutenu par l'ADEME visant à accompagner les collectivités locales dans les économies d'énergie.



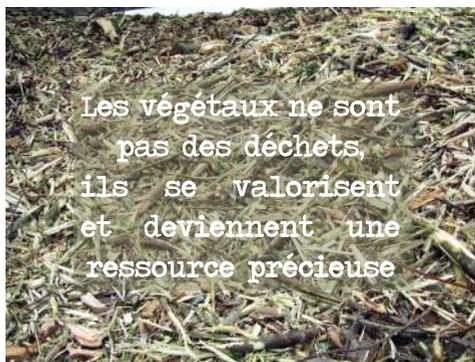
Accompagner dans la durée les acteurs des territoires.

LA NÉCESSAIRE ALCHIMIE POUR LES DÉCHETS VERTS

A l'image des alchimistes qui souhaitent changer le « plomb en or », il y a matière à transformer les déchets végétaux en ressources valorisables.

S'il est un terme impropre, c'est bien celui de « déchet » vert. Non seulement les végétaux ne sont pas un déchet, mais ils se valorisent et l'on doit se souvenir que toute notre agriculture repose sur la fertilité des sols... issus du recyclage des forêts. Pourtant, chaque habitant dans les Mauges rejette plus de déchets verts en déchetterie que d'ordures ménagères. 115 kg par habitant, cela représente 13 900 tonnes chaque année pour notre territoire !

Un volume problématique pour les déchetteries, coûteux en euros et en CO₂. L'objectif de Mauges Communauté est de diminuer dès 2019 de 10 % les volumes amenés en déchetterie ; l'ambition régionale étant de - 50 % d'ici 2030.



Trois cibles sont visées pour relever le défi :

- Les particuliers : il s'agit de favoriser la connaissance et l'émergence d'associations locales de broyage à l'image de celles qui existent déjà et de réaliser des démonstrations de broyage en déchetterie.
- Les collectivités des Mauges : une délibération a été prise invitant les collectivités à ne plus déposer leurs végétaux en déchetterie au 1^{er} avril 2018 et une organisation se met en place.
- Les paysagistes : dont un sur dix seulement affirme utiliser un broyeur de végétaux (enquête réalisée auprès des 84 du territoire des Mauges).



Action de broyage à Saint-Laurent-des-Autels avec l'association L'Arbre Bleu

LES (BONS) PLANS DE GESTION POUR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Depuis 1989, le Département de Maine-et-Loire a mis en place une politique dédiée aux Espaces Naturels Sensibles. 80 sites ont ainsi été repérés en Anjou. La collectivité dispose de moyens financiers spécifiques pour les acquérir, préserver, gérer et valoriser. Ces interventions sont définies par un document cadre : « le Plan de Gestion ».

Cet outil qui repose sur une solide connaissance du site (déjà effective ou réalisée pour l'occasion) permet d'élaborer selon quelques grands objectifs des fiches actions opérationnelles. Deux démarches de ce type, animées par le CPIE Loire Anjou sont en cours d'élaboration dans les communes voisines de Garennes-sur-Loire et de Blaison-St-Sulpice.



ENS des Garennes Juigné-sur-Loire

80 sites Espaces Naturels Sensibles en Anjou



Réunion Plan de Gestion Blaison-St-Sulpice

L'étude a été confiée au CPIE Loire Anjou, elle va nous permettre de mettre en place des actions concrètes afin de sensibiliser les différents acteurs concernés entre Gohier et la cale du Défrou sur la commune nouvelle de Blaison-St Sulpice ainsi que la mise en place d'un plan de valorisation du patrimoine ligérien ciblé sur ces espaces. L'étude a permis de réaliser un plan de gestion de notre espace ligérien sur une superficie de plus de 900 ha. Les nombreux échanges à la fois sur le

terrain et lors de nos réunions ont justifié l'intérêt porté sur la qualité et la richesse de notre territoire. La sensibilisation des élus, des acteurs locaux, des habitants au travers des différentes rencontres et la découverte d'espèces à fort enjeu patrimonial comme l'Orobranche des sables dans l'inventaire réalisé ont contribué à une meilleure prise de conscience de la qualité de notre environnement. La disponibilité, l'écoute ainsi que les compétences du personnel mis à disposition dans ce domaine d'aide et d'accompagnement technique ont pleinement contribué à la réussite de notre projet. En tant que collectivité, on se doit de protéger et valoriser nos espaces naturels. Un grand merci au CPIE Loire Anjou qui a répondu à nos attentes par leurs compétences, qualité d'écoute et dynamisme. Et à Pierre Chasseloup pour son professionnalisme.

Jacky Carret
Adjoint aux espaces verts, Commune de Blaison-St-Sulpice



UNE CHARTE DE L'ÉCO-JARDINIER QUI FLEURIT PARTOUT



Ne plus utiliser de pesticides. Les échéances sont désormais là. Mais pas facile de se séparer de ces produits nocifs et bien pratiques après un demi-siècle d'addiction lourde à la chimie.

Dès 2016, 4 CPIE et l'EPTB de la Sèvre Nantaise rédigeaient une charte de l'éco-jardinier portée par les communes et proposée aux habitants du Bassin versant, pour aller vers le zéro pesticide.

En 2017, la démarche a été étendue à la commune de Sèvremoine et à l'Agglomération du Choletais ainsi qu'à plusieurs communes du Vignoble Nantais (Vallet, Monnières, Boussay et en 2018 La Haye-Fouassière), soit plus de 80 chartes signées.

Ne plus utiliser de pesticides, les échéances sont désormais là !

Les engagements concernant par exemple la couverture permanente du sol, le fleurissement du potager, l'acceptation d'un gazon moins uniforme...



MONNIERES : LE CPIE EST MONTÉ DANS LA CHARRETTE COMMUNALE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En conventionnant pour trois années autour de la charte de l'éco-jardinier, le CPIE et la commune de Monnières sont montés dans la même charrette du développement durable. Une vraie charrette qui vient s'installer place de l'église pour annoncer les diverses animations à venir. Comme la photo le montre ce fut le cas en 2017 comme étape du circuit de l'exposition « Sauvages des rues ». Y ont été annoncés aussi la demi-journée citoyenne avec notamment l'atelier semis pieds de mur, le troc plantes et le défi famille à énergie positive. Et puis ce furent les événements de la semaine du Développement Durable marquée par une soirée-débat autour du film « qu'est-ce qu'on attend ? » suivi le lendemain par la journée « Jardinons au naturel » animée par David dans le jardin de Michel Pavageau. Enfin, il y a l'action très riche menée dans les écoles où l'adjoint au Développement Durable qui vous parle y a gagné le surnom d' « Albert colibri ». Des jardins de cour dans des caisses palettes ont été installés avec la participation des enfants et des parents. Jardins qui sont le support d'un riche programme d'animations du CPIE pour l'année scolaire en cours. Les enfants et parents font naturellement le lien avec l'action volontariste de la commune pour le manger bio au restaurant scolaire. Concluons par l'accueil à Monnières de la journée des « Récupérateurs » qui fut un grand succès.

Albert Méchineau
Adjoint au Développement Durable et au Cadre de Vie à Monnières

DES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS QUI RÉPONDENT AUX PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES DU XXIÈME SIÈCLE

Favoriser le développement des énergies renouvelables en local... mais veiller à minimiser les impacts sur les paysages et la biodiversité. L'environnement traîne ses contradictions et il faut composer avec.

A la demande du CPIE Loire Océane, nous sommes intervenus pour conseiller RTE (Réseau de Transport d'Electricité) sur la qualité des travaux à envisager pour l'enfouissement des lignes prévues pour raccorder les 80 éoliennes offshore qui seront installées dans les années à venir à 12 kilomètres des côtes au large de St-Nazaire et le poste électrique créé pour l'occasion à Prinquiau. De vraies conditions de travail et une réelle écoute des préconisations ont pu être constatées sur un territoire pourvu de forts enjeux (estuaire de la Loire). Comme à chaque fois, l'expertise de terrain puis l'accompagnement auprès de RTE se solde par une réelle prise en considération des recommandations.



Aire d'étude à Prinquiau (44)

La première collaboration de RTE avec le CPIE Loire Anjou remonte au projet de création du poste électrique des Mauges en 2008. Depuis cette première rencontre, nous n'avons pas cessé de partager et de collaborer avec les experts du CPIE sur les grandes thématiques environnementales (contribution à la démarche « trame verte et bleue », prise en compte dans nos projets des enjeux de la préservation et de la restauration des zones humides...). Aussi, c'est tout naturellement que nous nous sommes à nouveau tournés vers les CPIE pour mettre en oeuvre la doctrine environnementale « Éviter, Réduire, Compenser » à l'échelle de ce grand projet de développement durable que représente la création du parc des éoliennes en mer de Saint Nazaire. Ces deux dernières années la connaissance acquise par les CPIE de ce territoire, notre volonté commune de co-construire, et les compétences qu'ils ont su déployer en vue de la minimisation des impacts du projet de raccordement, nous ont permis de proposer un tracé que l'on peut qualifier d'optimal. Par ailleurs c'est grâce à ces échanges continus et à un foisonnement de compétences que l'évitement ou la réduction des impacts ont pu être obtenus, notamment au travers d'une réalisation de nos travaux aux périodes les plus propices du point de vue environnemental. L'ensemble des préconisations et la qualité d'accompagnement qui auront ainsi su couvrir toute la chaîne de réalisation du projet, depuis la préparation des travaux jusqu'à leur concrétisation et leur suivi, sont autant de gages d'acceptabilité et de pérennité pour ces projets de développement durable indispensables à l'essor économique et industriel de notre région.

Christian Corallo
Direction Développement Ingénierie et chargé de concertation, RTE



Connaître et préserver nos ressources avec toutes les parties prenantes.

UN GRAND DÉFI QUI TOMBE À POINT NOMMÉ

C'est la commune de Chemillé-en-Anjou qui accueillait la 4^e édition du Grand Défi Biodiversité. Un vrai succès aux dires de tous. Le temps gris et même un peu pluvieux du début de matinée n'a pas dissuadé les 850 participants qui ont déterminé le jour même

pas moins de 592 espèces (674 déterminées à ce jour suite aux identifications ultérieures). Un beau bilan pour un espace communal privilégié : le site de la Morosière. L'action aurait pu s'en arrêter là avec le démontage des stands. Mais les élus du Chemillois, conscients

du potentiel biologique du site ont souhaité proposer l'inscription du Domaine de la Morosière à l'Inventaire des Espaces Naturels Sensibles. Une démarche qui ne pouvait se faire selon eux sans une large présentation et participation des riverains du site.



Animation criquets, sauterelles et que ça saute !



Les habitants de Neuvy-en-Mauges étaient satisfaits d'apprendre que cette édition du Grand Défi Biodiversité organisé par le CPIE Loire Anjou se déroulait au domaine de la Morosière dont la mission première est l'éducation à l'environnement. Ils ont pris plaisir à y déambuler en famille parmi une foule nombreuse de passionnés de biodiversité. Les animations proposées s'adressaient aussi bien aux néophytes qu'aux spécialistes.

Lors de cette manifestation, l'intérêt de l'intégration du site en espace naturel sensible a été mis en avant. En décembre, à l'initiative de Thibault Caron, une réunion de concertation avec les riverains a permis d'inscrire un espace élargi beaucoup plus vaste qui permet de ménager des corridors reliant différents espaces naturels. Le domaine de la Morosière est un atout pour le territoire de Chemillé-en-Anjou, l'ENS en sera son écrin.

Marie-Claude Traineau
Maire délégué de Neuvy-en-Mauges

CARRIÈRES ET CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES, UNE APPROCHE INÉDITE

De 2014 à 2017, le CPIE Loire Anjou a accompagné 16 sites d'extraction de matériaux en activité volontaires dans des études originales. Il s'agissait d'interroger la contribution (positive ou négative) de ces carrières, implantées dans 4 départements (essentiellement en Maine-et-Loire et Loire-Atlantique), sur les continuités écologiques. Aucune référence n'existant en la matière (en dehors d'une thèse qui a étudié les déplacements de deux espèces d'amphibiens au regard des carrières), notre approche est alors pilote.

La méthode retenue compare les espèces animales et végétales présentes dans le périmètre autorisé à l'extraction, avec les espèces présentes dans chaque unité écopaysagère située dans un rayon de 500 mètres autour de la carrière. Les espèces sont-elles les mêmes dans la carrière en exploitation et sur ses marges et circulent-elles de la même façon ? Les résultats ont été restitués en 2017 aux premiers intéressés. Les analyses statistiques confirment clairement l'effet réservoir des carrières en exploitation qui « produisent » un plus grand nombre d'espèces exclusives, y compris patrimoniales.



Montflours (53) L'Étendellière

S'agissant des continuités, nous n'avons pas constaté, comme l'idée reçue le laisse souvent entendre, de rupture franche. Tout apparaît comme si les carrières étaient des événements comme les autres dans les paysages. Leur contribution aux sous-trames de milieux secs est même plutôt très bonne, alors que, pour les roches massives, elle est faible à moyenne pour les sous-trames de milieux humides.

Une analyse de cette étude a été réalisée dans le cadre de l'URCPIE, avec le soutien de la Région des Pays de la Loire et une régionalisation de la démarche, avec renforcement de la méthode, est d'ores et déjà à l'étude. Il s'agirait d'une première en France.



Prospection en carrière



Azuré des cytises retrouvé dans la carrière de Châteaupanne (Montjean-sur-Loire)



Faire participer la population locale et créer du lien social.

ÂGE DE PIERRE, HACHES DE PIERRES, UN FRANC SUCCÈS !

DÉCHETS : ÇA BOUGE AUSSI DANS LE SUD SAUMUROIS

Dans le cadre d'un partenariat avec l'ADEME, le SMITOM a lancé depuis 2015 un vaste programme d'actions pour tendre vers le « zéro déchet – zéro gaspillage ». Le CPIE est partenaire de la démarche et pas moins de 9 salariés y ont contribué. Les actions portent sur la mise en place de compostage collectif, ou de jardins pédagogiques au naturel, la gestion économe des espaces, le diagnostic sur les économies d'eau. De nombreuses actions de sensibilisation ont été mises en œuvre pour l'occasion et connaissent un succès croissant !



La hache polie est doublement emblématique en Europe occidentale. Elle témoigne tout d'abord d'un changement dans l'organisation des sociétés qui passent du mode de vie des chasseurs-collecteurs à celui des éleveurs et agriculteurs. En défrichant la forêt pour produire des céréales, les humains s'équipent d'un outil percutant et tranchant, qui est aussi une arme... Cette lame de hache témoigne également d'un légendaire largement partagé et de croyances venant de très loin dans le temps (« pierres de foudre »), par lesquels on accorde à ces pierres une puissance protectrice, protection du foyer, du bétail. Ce double régime sur l'objet est finalement bien adapté au projet du CPIE qui est de fédérer la curiosité des personnes dont le regard fut attiré par ces formes polies allongées. Une attirance vers la récolte que tous les partenaires régionaux tentent désormais de traduire en information scientifique afin qu'une meilleure connaissance s'établisse par la cartographie, la forme des objets et la nature des matériaux utilisés au Néolithique, il y a 5000 ans... A cet égard, le premier bilan donne la bonne mesure des volontés ici réunies, et l'assurance que ce programme tiendra ses engagements.

Serge Cassin

Directeur de recherche CNRS - IARA Nantes

888

ÉLÈVES
SENSIBILISÉS
DU PS AU CM2

Jeudi 8 mars, Mathilde, une animatrice du CPIE est intervenue dans la classe pour nous parler de la terre du jardin, et surtout du compost. Nous avons d'abord appris l'ordre d'apparition des espèces vivantes qui «travaillent» dans notre composteur. Nous avons observé à la loupe binoculaire des petits organismes : cloporte, acarien oribate... Puis, nous avons mis en ordre chronologique des images pour construire un composteur. Nous avons terminé la matinée avec un jeu sensoriel. Maintenant nous sommes prêts pour fabriquer un composteur pour notre école !

Élèves de GS - CP de Beaulieu-sur-Layon

22

ANIMATIONS EN
DÉCHETTERIE SUR LE
BROYAGE DES VÉGÉTAUX



15

ATELIERS GRANDS
PUBLIC SUR LA RÉDUCTION
D'USAGE DE PRODUITS DANGEREUX

Plusieurs territoires ont déjà mené des analyses fines de la nature géologique des haches polies. Pour des questions de facilité, les chercheurs travaillaient quasiment exclusivement avec les collections de musées et de fouilles programmées. L'originalité de notre projet est d'engager la même démarche, mais à partir d'un

matériel épars, privé, confié par les habitants du territoire. Notre objectif était, pour cette véritable action de sciences participatives, de pouvoir mobiliser 300 haches. Nous en sommes (au 31 janvier 2018) à 410 exemplaires provenant de 130 sites différents et prêtées pour étude par 85 propriétaires. Une vraie réussite en 10 mois de campagne !

Une fois réceptionnées, toutes les haches sont pesées, mesurées et photographiées avec précision avant de faire l'objet d'une caractérisation archéologique (type, traces d'utilisation, conservation).

Fabrice REDOIS, géologue à l'Université d'Angers, détermine ensuite leur roche et certaines font également l'objet d'une étude morphométrique poussée par Lucie BENETEAUD dans le cadre de sa thèse à l'Université de Rennes I. Avant restitution, elles font enfin l'objet de prises de vues permettant une restitution 3D par photogrammétrie.

Les analyses menées permettent de localiser les zones de forte densité, la répartition de l'occupation du territoire, de connaître les matériaux utilisés. Parvenir à déterminer la localisation de zones d'extraction serait un bel aboutissement de ce projet innovant.



Sensibiliser, animer, former... en s'adaptant aux demandes.

UNE DÉCOUVERTE DE LA NATURE DE PROXIMITÉ POUR LES COLLÉGIENS

UN STAND POUR DIMINUER NOTRE CONSOMMATION D'EAU

En Anjou, chacun d'entre nous consomme en moyenne 143 litres d'eau potable par jour, soit 50 m³ par an ! Une réalité qui pèse sur notre budget... et sur la ressource, qui sera toujours plus tendue du fait des changements climatiques engagés.

Pourtant, de réelles économies sont envisageables sans perdre en confort de vie. C'est pour que chacun en prenne conscience que le CPIE, grâce à l'implication précieuse de cinq bénévoles, a conçu et réalisé un stand qui dès 2018 sera présent dans différentes manifestations communales.

Celui-ci est équipé de divers outils



pédagogiques, dont une borne qui permet, par transparence, de visualiser l'économie réalisée avec un robinet équipé d'un éco-mousseur. A ce sujet, plusieurs familles d'Orée d'Anjou ont réalisé 30 % d'économie d'eau suite à la pose de tels dispositifs sur l'ensemble des robinets de leur maison !

Une économie financière certes, mais surtout tendre vers la fin d'une aberration : gaspiller une ressource qui nous a demandé beaucoup d'énergie et d'investissement pour la rendre potable.

Chacun d'entre nous consomme en moyenne 143 litres d'eau potable par jour soit 50 m³ par an !

Le Conseil Départemental de Maine-et-Loire souhaite favoriser la diffusion d'actions du Développement Durable dans les collèges, en faisant des collégiens eux-mêmes, les propres acteurs.

Le CPIE participe déjà depuis plusieurs années aux gestes simples à mettre en place pour les économies d'énergie dans les collèges. En 2017 a débuté un nouveau programme pluriannuel qui consiste à découvrir la biodiversité des espaces naturels sensibles (ENS) pour des classes de 5^e.

Les séquences alternent travaux sur projet dans les établissements et découverte d'un espace de proximité : les oiseaux sur les lacs de Ribou/Verdon pour le collège



Trémolières (Cholet) et la Vallée de l'Hyrôme pour le collège Pierre et Marie Curie (Chemillé-en-Anjou) à travers l'animation « bilan de santé de ma rivière »...



Projet soutenu par le Conseil Départemental de Maine-et-Loire



L'éducation à l'environnement toujours en vie !

Si chacun s'accorde à reconnaître qu'il faut « sensibiliser les générations futures », force est de constater que ce domaine ne fait l'objet d'aucune réelle politique nationale. Grâce aux soutiens de Mauges Communauté et des collectivités locales, le CPIE met en place des programmes sur mesure et 4834 enfants scolarisés y ont participé en 2017. Une mission périlleuse pour le CPIE mais au cœur de son projet associatif.



Construire des outils d'aide à la décision.

LA TRAME NOCTURNE, UNE APPROCHE ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Depuis les Lois « Grenelle », les collectivités ont l'obligation d'élaborer au sein de leur document d'urbanisme (SCOT, PLU), une trame verte et bleue.

Celle-ci vise à identifier les « points chauds » de biodiversité et proposer des liaisons entre ces cœurs de nature, permettant la circulation des espèces. Aucune loi n'oblige à ce jour d'imaginer une approche du même type pour les espèces nocturnes.

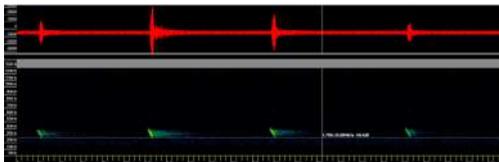
Le CPIE a proposé à la Commune de Beaupréau-en-Mauges de réaliser une trame nocturne en s'appuyant sur sa double compétence énergétique et naturaliste. Recensement de tous les points lumineux d'une part et enregistrement des chauves-souris ont permis de mettre en avant des propositions de réduction des durées et/ou de modification du matériel générant de réelles économies.

En 2016, dès la création de Beaupréau-en-Mauges, les élus ont décidé de s'engager dans un CEP avec l'appui du CPIE, afin de mieux cerner nos consommations et apporter des améliorations.

Grâce au rendu de François Malinge et Loïc Bellion, nous avons pris conscience des pollutions lumineuses générées et des besoins d'économie d'énergie. Ce travail, nous montre que certaines zones fragilisent la trame nocturne par un excès d'éclairage. Après plusieurs rencontres entre le CPIE, le SIEML et les élus et techniciens de Beaupréau-en-Mauges, nous souhaitons rapidement mettre des actions en place. Par exemple, le nouvel éclairage du château de Beaupréau, sera éteint de 23 heures à 6 heures pour respecter le vol des chauves-souris, nombreuses sur ce lieu. Mais au-delà, nous devons élaborer un plan « lumière », définissant l'extinction des candélabres la nuit à partir de 22H30 (validation dès ce printemps pour tout lieu le permettant), la rénovation des armoires afin de mieux contrôler l'éclairage, une réflexion sur les véritables besoins dans les nouveaux lotissements... Plus globalement, celui-ci devra clarifier nos souhaits en termes d'éclairage public. Nous étions sensibles à la diminution des dépenses, le CEP et le travail du CPIE sur la trame nocturne, nous ont sensibilisé sur l'intérêt de maîtriser notre éclairage sur l'aspect biodiversité. Nous apprécions aussi nos échanges réguliers (Elus, services techniques et CPIE), afin de trouver les meilleurs compromis possibles entre éclairage, sécurité, demande des habitants et intérêt environnemental.

Régis Lebrun

Adjoint à Beaupréau-en-Mauges, Commission « environnement et énergies renouvelables »



Sonogramme présentant les ultrasons émis par la Barbastelle d'Europe, une chauve-souris très sensible à la lumière.



Représentation des points lumineux sur la commune de Beaupréau-en-Mauges

L'activité 2017 en quelques chiffres.

13570

PERSONNES
SENSIBILISÉES

706

ABONNÉS
FACEBOOK

410

HACHES
POLIES
PRÊTÉES

515

HEURES D'ACCOMPAGNEMENT
D'ÉLUS ET D'AGENTS

151

ARTICLES
DE PRESSE

634583

DONNÉES SAISIÉS DANS
LA BASE DE DONNÉES
RÉGIONALISÉE

42

ANIMATIONS À
L'ÉCOLOGEMENT POUR

409 PARTICIPANTS

47

TONNES DE DÉCHETS
VALORISÉES DANS
L'ARRONDISSEMENT DE CHOLET

162

ADHÉRENTS

10

REPORTAGES
TV

1083

BÂTIMENTS AUDITÉS
PAR LES C.E.P



Les instances dans lesquelles le CPIE agit.

Suite à sa demande, le CPIE est agréé «association de protection de l'environnement» (10 octobre 2013) et a reçu l'habilitation à siéger dans les instances locales consultatives (26 mai 2014). De fait, le CPIE siège dans un certain nombre d'instances officielles et de comités techniques et de pilotage :

- Jacques BOISLEVE (Administrateur) représente l'Union Régionale des CPIE au Conseil Économique et Social environnemental des Pays de la Loire (CESER)
- Olivier GABORY (Directeur) est administrateur de l'UNCPPIE et référent biodiversité du réseau.
- Vincent MAHÉ (Directeur adjoint) est co-animateur de la convention UNCPPIE / Agence de l'eau Loire Bretagne.

Un label national

Les CPIE, nés il y a 40 ans à l'initiative des ministères de l'environnement, de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'agriculture, sont des associations qui agissent sur leur territoire en faveur du développement durable dans les domaines de :

- L'éducation à l'environnement.
- L'accompagnement des projets de territoire.

Il existe environ 80 CPIE en France, réunis au sein de l'Union Nationale des CPIE, forte de 40 ans d'expériences au service des territoires et reconnue d'utilité publique. L'Union Nationale représente le réseau et anime des démarches de progrès mutualisées. Le réseau compte 1000 salariés et plus de 10 000 adhérents. Une alliance avec la Fondation pour la Nature et l'Homme a été signée en 2016.

Le CPIE est membre :

- de la Commission départementale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestier (CDPENAF) (Christine Haugomat).
- du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) (Stéphane Courant et Georges Remeau).
- du Conseil Territorial de Santé (Agence Régionale de Santé) (Jean-Jacques Blazeix).
- des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) des Mayennes et du Layon.
- des Commissions Locales de l'eau (CLE) des SAGE suivants (Vincent Mahé) : SAGE Èvre Thou St Denis et SAGE Layon-Aubance-Louets.

Le CPIE participe :

- au groupe de travail du SAGE Sèvre Nantaise (Vincent Mahé).
- au Schéma Régional des Carrières (Olivier Gabory).
- au Groupe Régional «Agriculture et Biodiversité» (Olivier Gabory).
- au Comité de suivi des Espaces Naturels Sensibles de Maine-et-Loire (Olivier Gabory) ainsi qu'à de nombreux comités et groupes de travail.
- au Conseil d'administration et comité scientifique du Conservatoire des Espaces Naturels : CEN des Pays de la Loire (Olivier Gabory).

Un réseau régional

Soucieux de proposer des projets communs et cohérents à l'échelle régionale, les 7 CPIE de la région se sont organisés en 2005 en association : l'Union Régionale des CPIE des Pays de la Loire. Il s'agit de :



Les partenaires avec lesquels le CPIE travaille.

État

D.R.E.A.L des Pays-de-la-Loire | D.R.A.C des Pays-de-la-Loire | DDT Maine-et-Loire | Agence Française pour la Biodiversité | Agence Régionale de Santé

Région et Département

Région des Pays-de-la-Loire | Département de Maine-et-Loire

Communautés de communes et communes

Angrie | Bécon-les-Granits | Beaupréau-en-Mauges | Boussay | Candé | Chalennes-sur-Loire | Chemillé-en-Anjou | Cholet | La Boissière-du-Doré | La Haye-Fouassière | La Plaine | La Pouëze | La Regrippière | La Séguinière | Liré | Longuenée-en-Anjou | Loire Layon Aubance | Mauges-sur-Loire | Monnières | Montrevault-sur-Èvre | Orée d'Anjou | St-Augustin-des-Bois | St-Pierre-Montlimart | Sèvremoine | Toutlemonde | Trémentines | Vallet

Autres collectivités

Mauges Communauté | Agglomération du Choletais | Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine | Syndicat mixte des bassins du Layon Aubance Louets | Syndicat de la Moine et de la Sanguèze | Syndicat mixte du Bassin du Don | SIRDOMDI | SMITOM Sud-Saumurois | SMIB Èvre-Thau-St Denis | SAGE Estuaire Loire | SAGE Èvre-Thau-St Denis | SAGE Layon Aubance Louets | SAGE Sèvre Nantaise | Symbolip Segré | Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle (EDENN)

Établissement publics

ADEME Pays-de-la-Loire | Agence de l'Eau Loire Bretagne | CCI Maine-et-Loire | Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire

Associations et particuliers

Cinéma Beaupréau | CIVAM AD Maine-et-Loire | Centre Social du Chemillois | Centre Social Val'Mauges | Conservatoire d'Espaces Naturels Pays-de-la-Loire | CPIE Loire Océane | CPIE Sèvre et Bocage | ESA | GRAHL | GREZIA | Fédération Régionale des Chasseurs des Pays-de-la-Loire | Groupe Chiroptères des Pays-de-la-Loire | LPO Anjou | Ludothèque de Neuvy-en-Mauges | Médiathèque de Chemillé | Michel Bénard (Infra Service) | M. Démas / M. Guignard / M. Bazanté (agriculteurs Neuvy-en-Mauges) | Rotary club / Lion's club | UNCPPIE | URCPPIE Pays-de-la-Loire | Office de Tourisme Une autre Loire | Office de Tourisme Vallée de l'Èvre

Entreprises

Aubron-Mechineau | Banque Populaire Atlantique | Biocoop Mauges | Bodet | Bouyer Leroux Brangeon Services | Cabinet Rigauveau | Carrières de Cléré | Carrière de Châteaupanne | Carrière Chaffenay | Charier CM | Créative Corner | Crédit Mutuel Anjou | Dragage du Val de Loire | Geoscop | GSM | ICI | Lafarge | Le HIC | Nevel | Nordex | D&L ENROMAT | Librairie Goûter ParChemins | Maine-et-Loire Habitat | Mémé dans les Orties | MEAC | Meritt Interim | Premier Tech Falienor | RTE | SA Courant | Sèvre Loire Habitat | SODICOM | Terrena | Tijou Pépinières | TPPL/Nivet | Variscan Mines | Vergers de la Blotière | Kidiklik | Wienerberger





CPIE LOIRE ANJOU

Rue Robert Schuman - La Loge
Beaupréau
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02.41.71.77.30

www.cpieloireanjou.fr
contact@cpieloireanjou.fr